

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

L'an deux mil huit

le 25 mars à 20 heures 30

le Conseil Municipal de la Commune d'ELLIANT (Finistère)
dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de
M. François LE SAUX, Maire.

Etaient présents tous les conseillers en exercice, sauf :

Odile LE GUIRRIEC qui a donné procuration à Christine CAR

Monsieur Damien FRANCES a été élu secrétaire.

OBJET :

DELEGATION
D'ATTRIBUTIONS
AU MAIRE

Le Maire expose que l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à M. le Maire certaines des délégations prévues par l'article L.2122-22 DU Code général des collectivités territoriales.

DECIDE que M. le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal prise en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et pour la durée de son mandat :

- de la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts ;
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés passés sans formalités préalables, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de passer les contrats d'assurance ;
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal (urbanisme...)
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 €.

OBJET :

**COMMISSIONS
MUNICIPALES ET
DELEGATIONS**

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la nomination des membres des diverses commissions municipales et des délégués aux syndicats intercommunaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit la composition des commissions municipales et délégations :

COMMISSIONS

Commission Finances, Personnel : 11 membres

Président : François LE SAUX, Maire

Membres : Jean-Michel LE NAOUR, Jérôme RANNOU, Annie PICHON, Yves L'HELGOUALC'H, Gérard LE BEC, Charles DERVOET, Iseult POTDEVIN-NICOLAS, Philippe LE BORGNE, Jean-François LE TYRANT, Janice SAVAGE.

Commission des Bâtiments, Espaces verts : 9 membres

Président : Jean-Michel LE NAOUR, adjoint au Maire

Membres : Isabelle NOHAIC, Chantal RANNOU, Damien FRANCES, Denis YAOUANC, Janice SAVAGE, Liliane DONNARD, Charles DERVOUET, Annie PICHON.

Commission Environnement: 8 membres

Président : Jean-Michel LE NAOUR, adjoint au Maire

Membres : Isabelle NOHAIC, Janice SAVAGE, Gérard LE BEC, Philippe LE BORGNE, Marc TANGUY, Christine CAR, Iseult POTDEVIN-NICOLAS.

Commission Routes, Réseaux, Agriculture : 8 membres

Président : Jérôme RANNOU, adjoint au Maire

Membres : François LE SAUX, Ronan GOYAT, Jean-François LE TYRANT, Jean-Jacques BERTHELOT, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Isabelle NOHAIC.

Commission Aménagement, Urbanisme: 8 membres

Président : Gérard LE BEC, adjoint au Maire

Membres : Philippe LE BORGNE, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Jean-Michel LE NAOUR, Jean-Jacques BERTHELOT, Nelly LE NAOUR, Stéphane OLLIVIER.

Commission Communication: 9 membres

Président : Gérard LE BEC, adjoint au Maire

Membres : Chantal RANNOU, Isabelle NOAHAIC, Jean-Michel LE NAOUR, Yves L'HELGOUALC'H, Annie PICHON, Charles DERVOET, Iseult POTDEVIN-NICOLAS, Odile le GUIRRIEC.

Commission Jeunesse, Education, Vie associative: 8 membres

Présidente : Annie PICHON, adjointe au Maire

Membres : Denis YAOUANC, Chantal RANNOU, Damien FRANCES, Christine CAR, Marc TANGUY, Stéphane OLLIVIER, Jean-Jacques BERTHELOT.

Commission Action sociale, Solidarité: 8 membres

Président : Yves L'HELGOUALC'H, adjoint au Maire

Membres : Christine CAR, Nelly LE NAOUR, Jean-Jacques BERTHELOT, Jean-François LE TYRANT, Janice SAVAGE, Isabelle NOAHAIC, Annie PICHON.

Commission Tourisme: 5 membres

Président : Yves L'HELGOUALC'H, adjoint au Maire

Membres : Janice SAVAGE, Liliane DONNARD, Jean-Michel LE NAOUR, Stéphane OLLIVIER.

Commission Appel d'Offres: 4 membres, 3 suppléants

Président : François LE SAUX, Maire

Membres : Gérard LE BEC, Jérôme RANNOU, Jean-François LE TYRANT.

Suppléants : Isabelle NOAHAIC, Annie PICHON, Jean-Michel LE NAOUR.

DELEGATIONS

Syndicat de voirie de Rosporden : 2 membres, 1 suppléant

Membres : François LE SAUX, Jérôme RANNOU.

Suppléant : Jean-François LE TYRANT.

Syndicat d'électrification de Rosporden : 2 membres, 1 suppléant

Membres : François LE SAUX, Stéphane OLLIVIER.

Suppléant : Jérôme RANNOU.

SIVALODET : 1 membre, 1 suppléant

Membre : Iseult POTDEVIN-NICOLAS.

Suppléant : François LE SAUX.

DIVERS

Transports scolaires : 3 membres

Membres : Annie PICHON, Janice SAVAGE, Marc TANGUY.

Service incendie : 2 membres, 1 suppléant

Membres : Jérôme RANNOU, Jean-Jacques BERTHELOT.

Suppléant : Ronan GOYAT.

Restaurant scolaire : 5 membres

Membres : Annie PICHON, Odile LE GUIRRIEC, Isabelle NOHAIC, Jean-François LE TYRANT, Denis YAOUANC.

Gestion des Salles : 3 membres

Membres : Annie PICHON, Damien FRANCES, Stéphane OLLIVIER.

Bibliothèque : 3 membres

Membres : Annie PICHON, Odile LE GUIRRIEC, Iseult POTDEVIN-NICOLAS.

Conseil Municipal Jeune : 5 membres

Membres : Annie PICHON, Damien FRANCES, Stéphane OLLIVIER, Denis YAOUANC, Liliane BERNARD.

Commission animation : 5 membres

Membres : Annie PICHON, Damien FRANCES, Stéphane OLLIVIER, Denis YAOUANC, Liliane BERNARD.

OBJET : Le maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation de trois délégués titulaires et de deux délégués suppléants à la communauté de communes.

**DESIGNATION
DES DELEGUES
COMMUNAUTAIRES**

Désignation du 1^{er} délégué titulaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : blancs ou nuls :	1
Majorité absolue :	12
François LE SAUX a obtenu	22 voix

Monsieur **François LE SAUX** est désigné comme délégué titulaire

Désignation du 2^{ème} délégué titulaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : blancs ou nuls :	1
Majorité absolue :	12
Jean-Michel LE NAOUR a obtenu	22 voix

Monsieur **Jean-Michel LE NAOUR** est désigné comme délégué titulaire

Désignation du 3^{ème} délégué titulaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : blancs ou nuls :	1
Majorité absolue :	12
Charles DERVOET a obtenu	22 voix

Monsieur **Charles DERVOET** est désigné comme délégué titulaire

Désignation du 1^{er} délégué suppléant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : blancs ou nuls :	1
Majorité absolue :	12
Iseult POTDEVIN-NICOLAS a obtenu	22 voix

Madame **Iseult POTDEVIN-NICOLAS** est désignée comme déléguée suppléante

Désignation du 2^{ème} délégué suppléant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : blancs ou nuls :	1
Majorité absolue :	12
Yves L'HELGOUALC'H a obtenu	22 voix

Monsieur **Yves L'HELGOUALC'H** est désigné comme délégué suppléant

OBJET :

**TRAVAUX
DE V.R.D
LOTISSEMENT
COMMUNAL**

Le Maire fait savoir au Conseil qu'un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des travaux de viabilité du lotissement communal de Lann Blei.

La Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'ouverture des plis le 5 mars et a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Terrassement, empiérement, revêtements, à l'entreprise SCREG OUEST de Quimper pour un montant de 152 215 € H.T.
- Lot n° 2 : Réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et eau potable à l'entreprise LAGADEC de Pleyber Christ pour un montant de 129 707,50 € H.T.
- Lot n° 3 : Maçonnerie, plantations, engazonnement à l'entreprise JO SIMON de Quimper pour un montant de 36 709,66 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Autorise le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises SCREG OUEST, LAGADEC et JO SIMON.

OBJET :

**ACQUISITION DE
TERRAIN**

Le Maire fait savoir au Conseil que l'entreprise A.D.E.P. Services (Automatisme – Domotique – Electricité – Protection) souhaite s'installer sur la Zone Artisanale de Kérambars.

Cette entreprise, installée à ACIGNE (Ile et Vilaine) fabrique des composants électriques pour le bâtiment. Elle envisage de créer une nouvelle unité de production pour sa clientèle située à la pointe de la Bretagne.

Le terrain sera acheté par la S.C.I. VIVALDI (en cours de constitution) qui louera les locaux à A.D.E.P. Services.

La Commune dispose d'un terrain de 2 500 à 3 000 m² environ qui conviendrait à cette installation. Des travaux de viabilité complémentaires s'avèrent nécessaires pour équiper le terrain, notamment une voirie d'accès.

Compte tenu de l'estimation de ces travaux, le Maire propose au Conseil de vendre le terrain au prix de 7,30 € le m² H.T. et de solliciter l'aide du Conseil Général à la commercialisation des terrains en zone artisanale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide de vendre à la SCI VIVALDI un terrain situé sur la zone artisanale de Kérambars.
- Fixe le prix de vente à 7,30 € H.T. le mètre carré.
- Sollicite l'aide du Conseil Général au titre de la commercialisation des terrains de la zone artisanale.

OBJET :

Sur proposition de M. Jean-Michel LE NAOUR, adjoint au Maire,

**INDEMNITE
DE STAGE**

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'allouer une indemnité de stage de 150 € à mesdemoiselles Aurore PIGNOUX, Katell JAOUEN et Virginie GENTREAU, étudiantes en master 1 « métiers du patrimoine » qui ont mené une action de valorisation des jardins du presbytère dans le cadre d'un projet tutoré.